

Accord UE/Brésil: exemption de visa pour titulaires d'un passeport ordinaire pour séjours de courte durée

2010/0228(NLE) - 26/01/2011

En adoptant le rapport de Monica Luisa MACOVEI (PPE, RO), la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Brésil, visant à exempter les titulaires d'un passeport ordinaire de l'obligation de visa pour les séjours de courte durée.